

Intitulé : Chutes de hauteur

Code formation : **5621**

Durée formation : **28 Heures**

Prérequis/Durée : **Non**

Objectifs de la formation

A l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Identifier la réglementation et les recommandations applicables aux travaux en hauteur,
- Identifier les différents matériels collectifs et individuels d'assujettissement,
- S'assurer de la réalisation de la visite générales périodique de tous les EPI prévus par le code du travail (arrêté du 19 mars 1993),
- Appliquer les règles, de l'UTE C 18-510 et DOC. O.P., lors des différentes interventions sur les structures,
- Appliquer les différentes techniques d'assurage issues du Référentiel Travaux en hauteur,
- Utiliser les différents systèmes d'arrêt de chutes conformément aux Référentiel Travaux en hauteur,
- Mettre en œuvre les différentes procédures d'évacuation d'un monteur en difficulté,
- D'identifier, dans son activité, les situations à risque lors de manutention manuelle.

Prérequis

Avoir l'aptitude physique pour escalader les structures et ne pas être sujet au vertige.
Etre habilité à minima H1V.

Contenu de la formation

Au cours de la formation, les thèmes abordés seront les suivants :

- Cadre réglementaire.
- Psychologie du risque
- Force de choc, facteur de chute, tirant d'air
- Ecole de nœuds.
- Matériels EPI antichute
- Accès au poste de travail avec LDV
- Mise en place de postes de travail
- Evacuation d'un agent en difficulté
- Contrôle périodique et vérification des EPI antichute.

Profil stagiaire

Les agents des Equipes Entretien Lignes devant travailler ou circuler en hauteur et qui son exposés à un risque de chutes dans le vide.

Compétences

A l'issue de la formation, le stagiaire saura ascensionner les structures et évoluer au poste de travail en maîtrisant les risques de chute.

Modalités d'évaluation

Des évaluations sont réalisées tout au long du stage à travers les différentes observations et les mises en situation. Une évaluation des acquis est réalisée en fin de formation sous forme de QCM.

Une appréciation individuelle est transmise à l'issue de la formation au management de l'opérateur.

Informations complémentaires

Pour participer au stage, il est indispensable de vous munir de :

- Titre d'habilitation H1V
- 1 vêtement de travail
- 1 casque avec jugulaire EN397
- Gants de travail EN 380
- Chaussure de sécurité EN 345
- 1 harnais, NF EN 358, 813 & 361 et d'un connecteur EN 362 de classe M pour les harnais avec des pontés à ganses textile
- 1 longe de maintien, NF EN 358, munie d'au moins 1 connecteur semi-automatique, NF EN 362
- 1 longe antichute avec absorbeur d'énergie, NF EN 354 & 355
- 1 Antichute mobile (coulisseau), NF EN 353-2
- Lunettes de protection EN 166
- Vêtements de pluie